

Services à la population

Revue de presse

Plan Alimentaire Territorialisé

Transition énergétique

Mobilité

Tourisme

Leader

Projet de territoires et articulations

Présentation du pays

2016

# RAPPORT D'ACTIVITES



P  
E  
T  
R  
  
P  
A  
Y  
S  
  
D  
U  
  
L  
U  
N  
E  
V  
I  
L  
L  
O  
I  
S



# Sommaire

1. Présentation du Pays
2. Vie des instances
3. Les grands chantiers du Pays
  - 3.1 Le projet de territoire et son articulation avec les dispositifs existants
  - 3.2 Programme Leader
  - 3.3 Tourisme
  - 3.4 Mobilité
  - 3.5 Transition écologique
  - 3.6 Services à la population
4. Revue de presse

# 1. Présentation du Pays du Lunévillois



Le Pays du Lunévillois regroupe en 2016 huit communautés de communes. Il compte près de 81 000 habitants pour 162 communes.

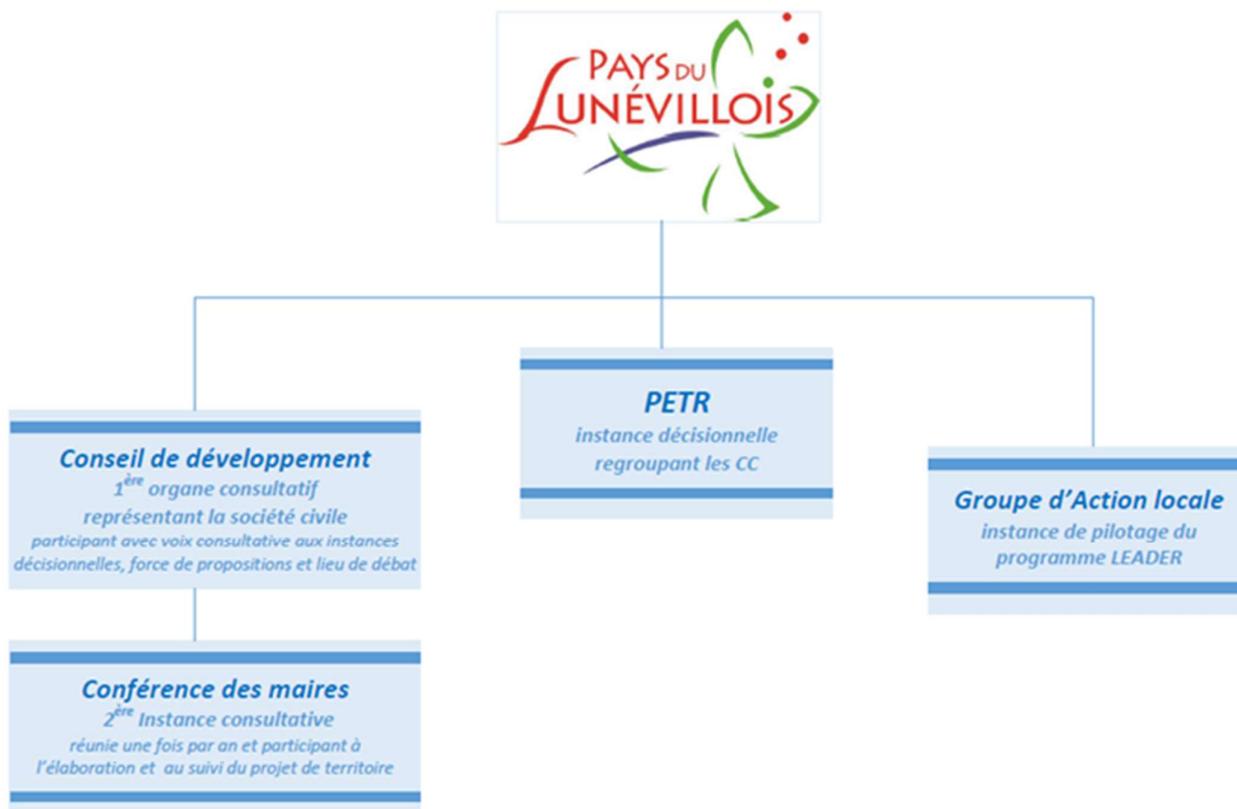
Le Syndicat Mixte du Pays du Lunévillois s'est transformé en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) le 13 mars 2015 suite à l'adoption de la loi MAPTAM du 27 janvier 2014.

Outil de coopération entre les intercommunalités, sa vocation est d'impulser et de favoriser un développement équilibré de son territoire, en prenant appui sur ses richesses et sur sa diversité. **Lieu de réflexion, d'échanges et de coordination**, le Pays permet la mutualisation de moyens pour **mettre en œuvre des actions cohérentes pour l'ensemble du territoire**. Il appuie ses réflexions sur le Conseil de développement qui comprend une quarantaine de membres issus de la société civile et du monde socio-économique.

## 2. Vie des instances du Pays

### • Comité de Pôle et bureau du PETR

Le PETR est organisé autour d'un bureau et de groupe de travail thématique et validé lors de comités en lien avec le conseil de développement. Les principales décisions ont porté sur les chantiers thématiques portés prioritairement par le Pays Tourisme, mobilité, transition énergétique, services à la population.



## • Groupe d'Action Locale LEADER

Un premier comité de programmation s'est tenu le 15 décembre 2015 pour désigner officiellement le Président et le Vice-Président du GAL et approuver les éléments relatifs à la convention de mise en œuvre du programme LEADER : composition du comité de programmation, approbation de la stratégie et du plan de développement, du règlement intérieur du GAL, du périmètre du GAL.

## • Conseil de développement

Son assemblée générale s'est tenue le 8 juin 2016 avec à l'ordre du jour une présentation du projet de territoire et de la mission confiée à Mailiz André, étudiante en stage de master (étude du potentiel de développement du réseau des bistrots de Pays, état des lieux du tissu associatif et pistes d'actions pour soutenir les projets de coopération).

### 3. Les grands chantiers du Pays

#### 3.1 L'adoption du projet de territoire et son articulation avec les outils contractuels existants

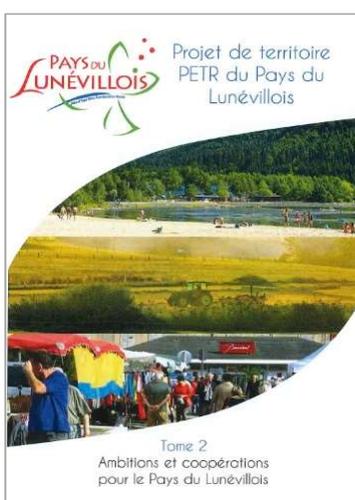
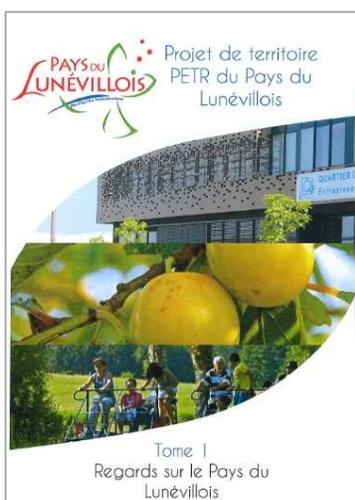
- Janvier – avril : finalisation du projet de territoire

Le PETR a engagé en 2015 l'élaboration d'un nouveau projet de territoire ayant mobilisé plus de 150 acteurs notamment à travers 11 forums territoriaux, 6 comités de pilotage et une conférence des maires. Les travaux en ateliers ont conduit à la proposition de 66 projets d'actions validés par le comité de pilotage en novembre 2015.

Le comité de pilotage a poursuivi un travail de hiérarchisation des chantiers et actions prioritaires au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2016. Cinq chantiers prioritaires sur les thèmes suivants : Economie, Tourisme, Transition énergétique, Mobilité et services à la population comprenant 21 actions ont ainsi été retenues.

Les documents du projet de territoire ont été finalisés entre mars et mai 2016 avec la production de deux tomes :

- Le tome 1 présentant la démarche et le diagnostic territorial
- Le tome 2 présentant la stratégie et le plan d'actions



- **Mai – juin : adoption du projet de territoire**

Le projet de territoire a été adopté en comité de pôle le 18 mai 2016 avant d'être soumis à l'approbation des communautés de communes.



Il a été présenté pour avis en conférence des maires le 4 juin 2016.

- **Articulation de la mise en œuvre du projet de territoire avec les outils contractuels existants**

- **Contrat territorial solidaire avec le Département**

A partir d'un diagnostic partagé tirant parti du nouveau projet de territoire, le Département a signé avec le PETR et avec les intercommunalités du Lunévillois un nouveau Contrat territorial solidaire pour la période 2016-2021 en septembre 2016.

Ce contrat prévoit un soutien à l'ingénierie territoriale et un appui, à hauteur de 6,2 Millions d'€, aux projets du territoire s'inscrivant dans les trois axes d'intervention prioritaire du Département :

- Accessibilité des services aux publics
- Transition écologique
- Solidarité et lien social

- **Contrat de ruralité**

Suite au 3ème comité interministériel aux ruralités tenu le 20 mai 2016, la circulaire du ministre de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités, datée du 23 juin, précise les modalités de mise en œuvre des contrats de ruralité. Les 6 priorités affichées dans le contrat de ruralité s'inscrivant en cohérence avec les priorités du projet de territoire du PETR, le Pays a fait dès le 19 juillet 2016 acte de candidature et débutait dès l'été un travail de préparation du contrat avec les services de l'Etat.

Après l'élaboration d'un diagnostic réactualisé au regard des priorités du contrat de ruralité, un travail intense d'échanges entre le PETR, les services de l'Etat et les intercommunalités a conduit à l'élaboration du premier Contrat de Ruralité en Lorraine sur le PETR.

En 2017, 21,9 millions du Fonds de soutien à l'investissement local (FSIL) seront dédiés aux contrats de ruralité au niveau national pour la Région Grand Est. Les préfets de département transmettront au préfet de région les opérations à financer avec cette enveloppe. La priorité sera donnée à l'investissement. L'appui à l'ingénierie sera toutefois possible à hauteur de 10 % des crédits attribués (crédits d'étude, d'appui à un recrutement temporaire d'un développeur territorial, etc.).

Les projets inscrits dans ces contrats pourront également s'appuyer sur les financements de droit commun : volets territoriaux des contrats de plan État-Région (CPER), dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), dotation, aides spécifiques, sur les crédits du Contrat Territoire Solidaire signés avec le Département et sur l'ensemble des crédits européens y compris les fonds LEADER.

Une quinzaine de fiches projets ont été retenues prioritairement pour le Lunévillois. Le projet pourra encore être enrichi et une convention financière sera signée en 2017 après l'adoption de la loi de finances.

**La signature du protocole cadre du Contrat de ruralité du PETR du Lunévillois s'est déroulé le 2 décembre 2016 en présence de M. le Premier Ministre manuel Valls.**



## 3.2 Programme Leader

Le PETR a su à l'automne 2015 que sa candidature « Un nouvel élan pour le Lunévillois » était retenue avec l'octroi d'une enveloppe de 1 257 000 € millions d'€ pour la période 2016-2021.

L'année 2016 a principalement été consacrée à la préparation de la convention de mise en œuvre de LEADER avec la Région Grand Est, nouvelle autorité de gestion des fonds européens : définition du règlement intérieur, des règles de financement, finalisation des fiches d'actions cadre...

La cellule LEADER en a profité pour présenter le nouveau programme LEADER aux acteurs du territoire. A cet effet, un plan de communication et des outils de communication ont été réalisés en interne : guide mode d'emploi à l'usage des bénéficiaires, affiche, support numérique et fiches pédagogiques présentant les 4 priorités du programme LEADER pour le Lunévillois. Pour rappel, ces quatre priorités d'intervention sont les suivantes :

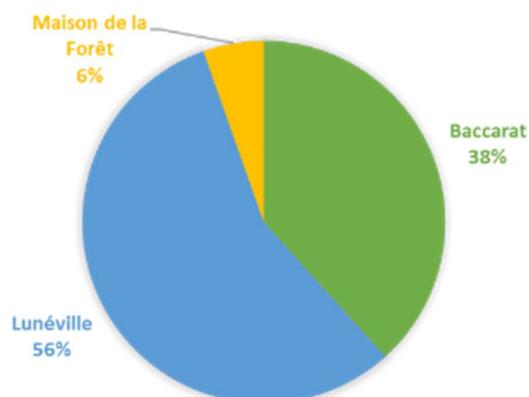
- Le développement des circuits courts alimentaires,
- La valorisation économique des ressources naturelles
- Le développement de l'économie touristique
- La valorisation et le développement des savoir-faire locaux

De premiers contacts ont été pris avec de potentiels porteurs de projets.



## 3.3 Tourisme

### • Fréquentation de la Maison du tourisme via ses 3 bureaux d'information touristique



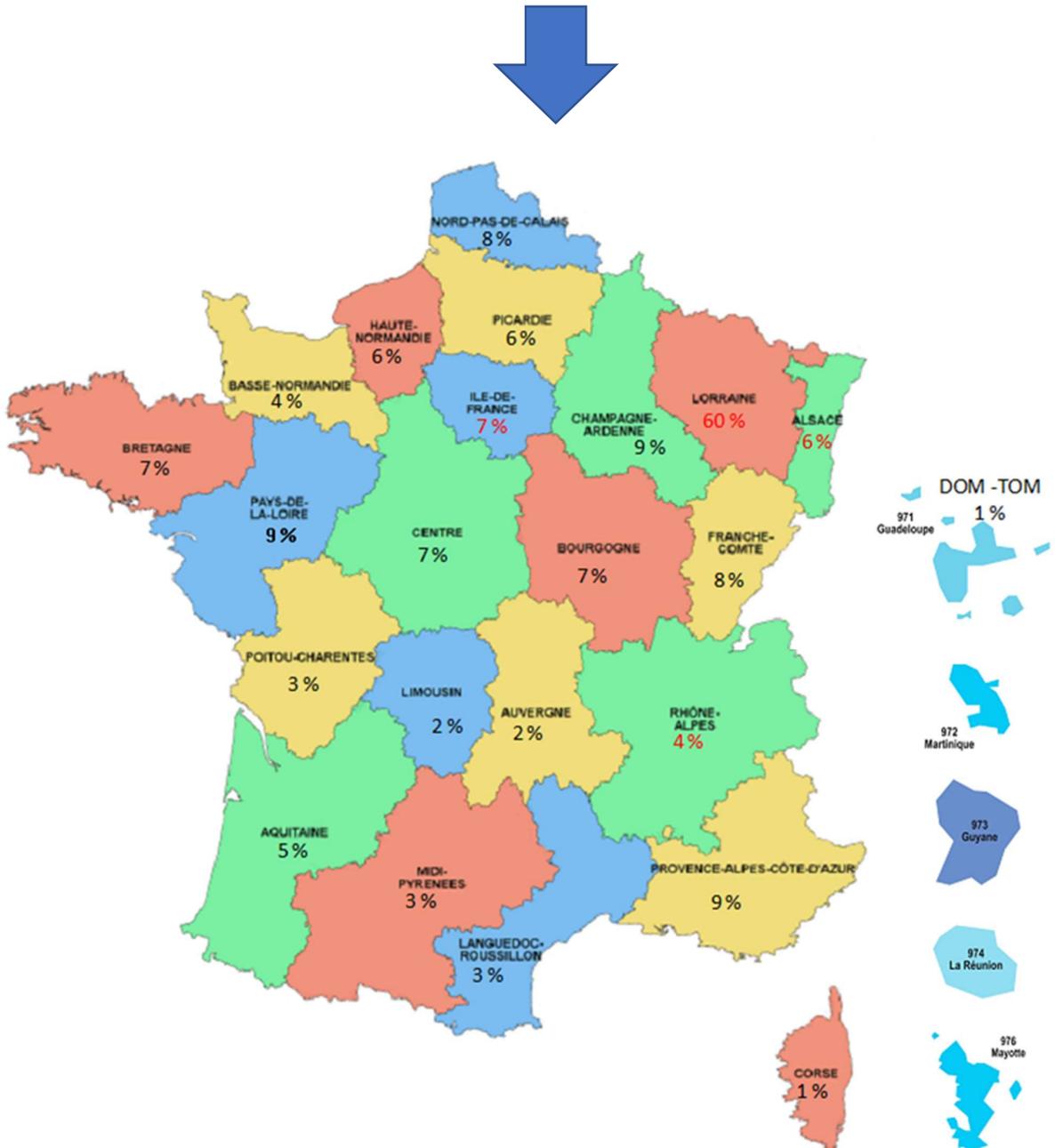
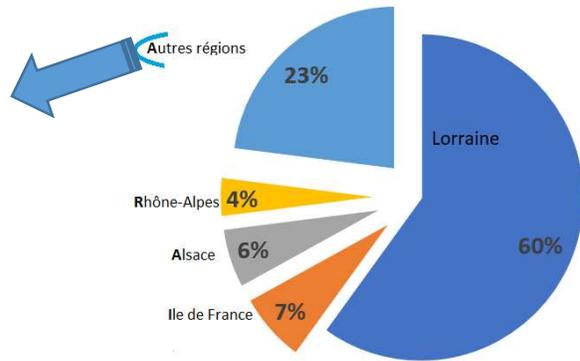
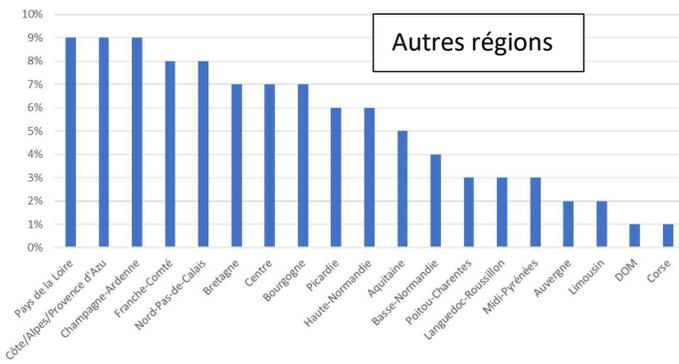
Lieu	Baccarat	Lunéville	Maison de la Forêt
Nombre de personnes	7 952	11 672	1 121

*Cette fréquentation comprend l'accueil physique, mail et téléphonique, groupes et individuels.*

En 2016, la Maison du Tourisme a accueilli 20 745 personnes dont 18 130 personnes en accueil direct. Ces résultats ont été comptabilisés via le logiciel de Gestion Relation Client mis en place au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Il est donc difficile d'établir une comparaison avec la fréquentation des années antérieures.

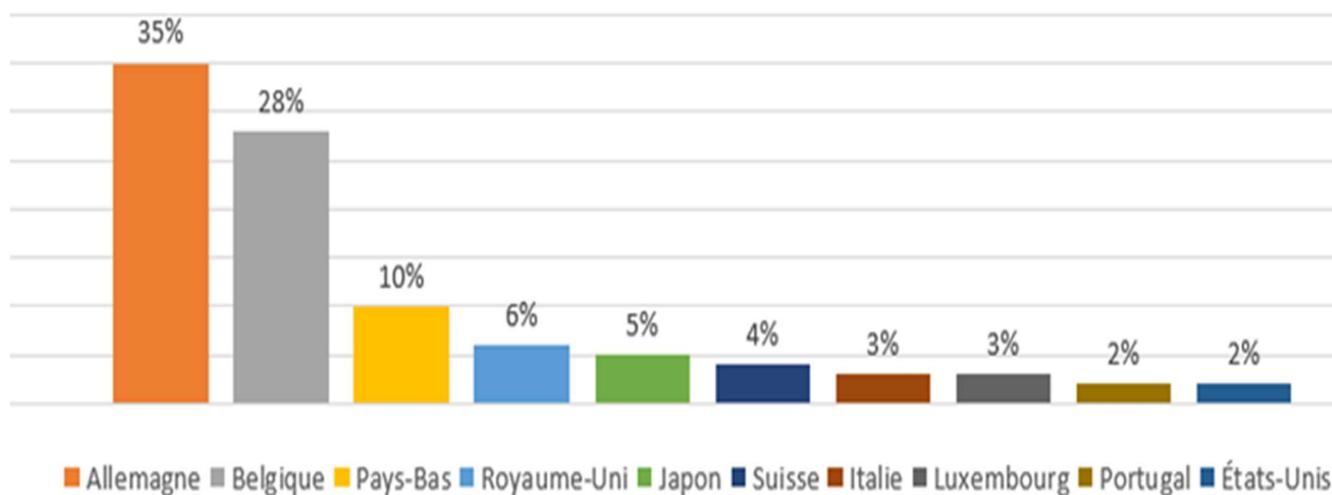
Il est à noter une perte quasi totale de la fréquentation étrangère en 2016, seulement 2% (1843 personnes) contre environ 18% d'étrangers en 2015. Ajoutée à la météo particulière de l'été qui a entraîné une baisse de la fréquentation individuelle, la fréquentation française reste stable. **Le nombre de personnes accompagnées en visite guidée est toujours en hausse.**

La clientèle lorraine (60%) reste toujours majoritaire au sein de la fréquentation française.

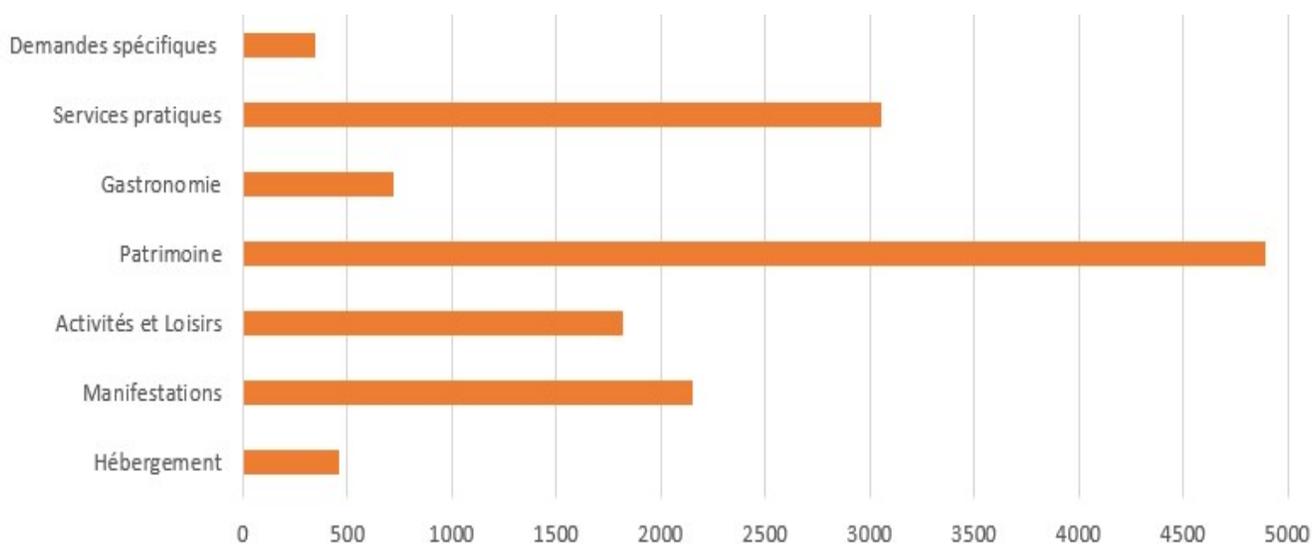


## La fréquentation étrangère dépend essentiellement des pays limitrophes de la grande région.

La clientèle allemande reste majoritaire.



## La typologie des demandes d'informations reste liée à un tourisme de proximité ou de passage.



# ACTIONS DE PROMOTION TOURISTIQUE MENEES EN 2016

**La vitrine numérique** permet de diffuser 24h/24, 7j/7 l'offre sur le territoire.

## facebook

La page Facebook et comptabilise 2585 « j'aime ». Elle présente l'actualité des manifestations du territoire.



**Le site internet : [www.tourisme-lunevillois.com](http://www.tourisme-lunevillois.com)**  
**(41 258 visiteurs différents, 222 430 pages visitées)**



Pages les plus visitées :

- 1° Infos pratiques (contact) de la Maison du Tourisme
- 30% des visiteurs passent par le formulaire de contact du site**
- 2° Evènements et manifestations
- 3° Randonnées
- 4° Patrimoine
- 5° Gîtes

En lien avec le développement d'un tourisme vert et avec l'origine de la clientèle touristique, la Maison du Tourisme a participé aux salons suivants :



- Tendance Nature à Reims les 18, 19 et 20 mars. Environ 18000 visiteurs (partenaire : 2 Sarres tourisme)

- Salon Transfrontalier les 15 et 16 avril à Longwy
- La Lorraine est formidable les 24 et 25 juin à Toul



- Salon de Colmar les 11, 12 et 13 novembre avec l'Office de tourisme de Saint-Dié-des-Vosges



- Présence Fête Patronale :
  - Foire Grasse de Lunéville le 8 février (ouverture continue)
  - Fête de l'élevage à Lunéville les 17 et 18 septembre (sur le thème de la gastronomie en Pays du Lunévillois)



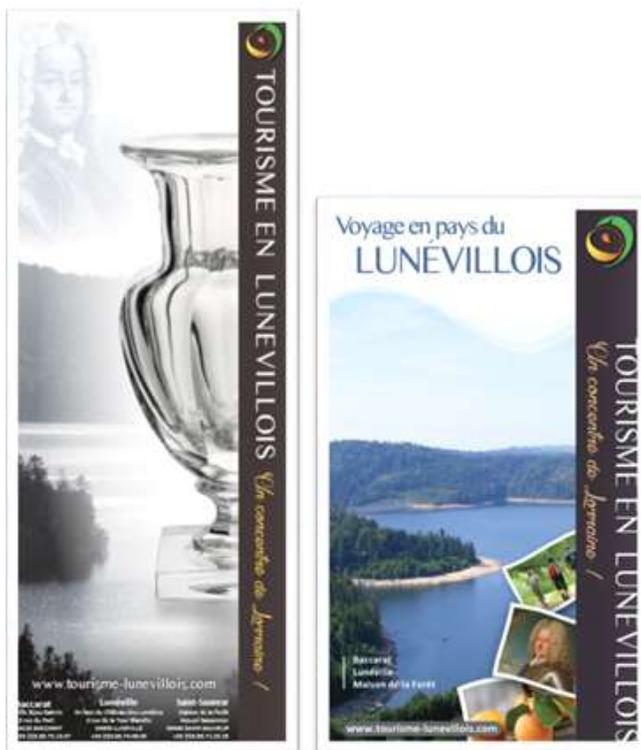
## Parutions publicitaires

L'élaboration d'une nouvelle charte graphique mettant en valeur la mirabelle, emblème touristique du Lunévillois et de la Lorraine a permis de renouveler les supports de communication et les visuels pour une insertion dans les guides et revues touristiques.

La Maison du tourisme a ainsi acheté un encart dans le Petit Futé Lorraine 2016 et dans le Nancy Tourisme Magazine 8 (thème du 250<sup>ème</sup> anniversaire du rattachement de la Lorraine à la France).

Une promotion du territoire a été réalisée via les partenaires extérieurs :

- Evadez Salon aéroport Strasbourg
- Braderie de Strasbourg en Juillet
- Intervention chaque mardi matin de juillet et août pour les sites/musées du Pays du Lunévillois au sein de l'espace accueil touristique du Center Parc.



## Sitlor

Grâce à la base de données SITLOR, 1 233 fiches sont actuellement créées, puis diffusées sur notre site internet, vitrines numériques et sites internet partenaires (85 au total dont : tousvoisins.com, MMT54, Lorraine Tourisme, France Tourisme etc.)

Les fiches pérennes sont mises à jour tous les ans et sont actuellement en cours de traduction anglaise et allemande, (plus de 150 fiches traduites assumées en interne). Chaque manifestation à caractère touristique est insérée dans la base de données.

The logo for Sitlor, featuring the word "sitlor" in a bold, lowercase, orange sans-serif font with a registered trademark symbol (®) to the upper right.

SYSTÈME D'INFORMATION  
TOURISTIQUE LORRAINE

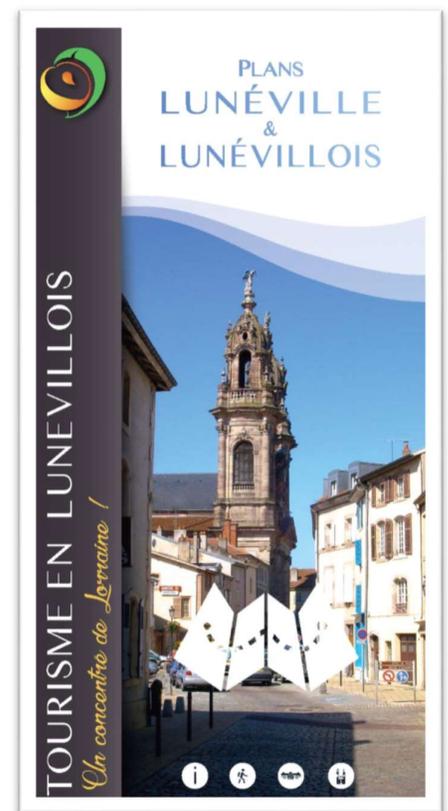
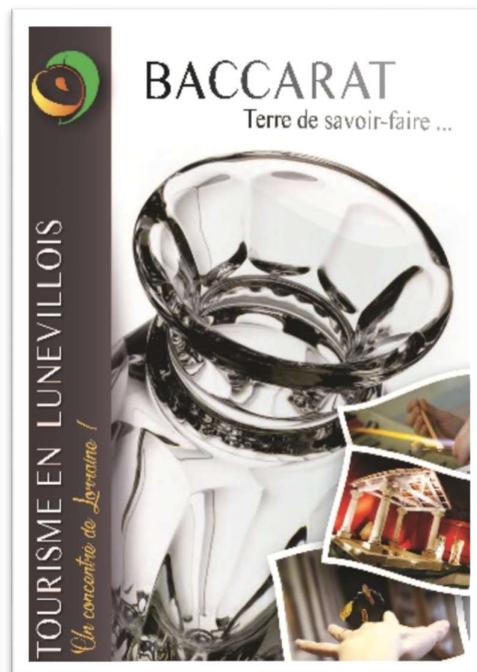
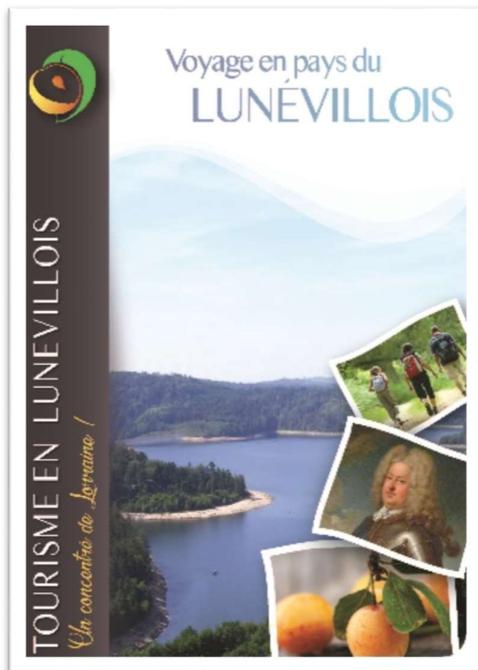
Une nouvelle charte graphique a été conçue en interne et a été intégrée dans les documents d'appel et d'accueil réalisés en 2016 :



- Brochure Voyage en Lunéville
- Brochure d'appel trilingue
- Documents d'accueil : plan, guides pratiques et panneaux d'information

Les associations ont été soutenues dans l'édition de leurs supports :

- Flyers de la Route des Orgues
- Flyer Route de la faïence



## Commercialisation

### Produits individuels

- Etude de produits « Famille » sur 1 semaine comprenant activités et hébergements en gîte sur l'ensemble du territoire.  
Cette étude a été réalisée par des étudiantes accueillies en stage
- Participation à la campagne du Comité Régional du Tourisme pour la cible « Grands Voyageurs » (couple étranger Belge, Néerlandais ou Allemand de + de 50 ans)
- Vente des animations « locales » des Communauté de Communes (visites thématiques et quotidienne, visites scolaires, Pass cristal, location VAE...)
- Vente de cartes de pêches
- Vente de nuitées via le portail internet Gîtes de France

### Groupe

- Personnalisation du séjour sur une base communicante de 7 produits thématiques
- Nombre de devis réalisé stable mais hausse du nombre de personnes ayant bénéficié d'un produit « groupe »

## • Retombées sur le territoire

### Boutique et billetterie

La Maison du Tourisme vend des produits locaux et propose également de la billetterie pour les partenaires (Pêches, concerts, évènements tels qu'Emilie du Châtelet...)

<u>GROUPES</u>	<u>INDIVIDUELS GROUPES</u>
<p><b>Chiffre d'affaire : 59 948,30€</b></p> <p>Dont :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Sites touristiques et musées : 11 144,30€</li><li>○ Restaurateurs : 24 751,69€</li><li>○ Hébergeurs : 2 722,25€</li></ul>	<p><b>Chiffre d'affaire : 3 567€</b></p> <p>Ce montant regroupe les ventes des animations locales telles que les visites thématiques à Lunéville, les balades nautiques, les sorties nature et location de VAE à la maison de la Forêt.</p> <p>Ne comprend pas les ventes de Pass cristal de la CCVC54, relayés par la Maison du tourisme à Baccarat et encaissé par le Pôle bijou Galerie.</p>

Il est rappelé que pour l'ensemble des dépenses relatives à une prestation touristique, la Maison du Tourisme rembourse la collectivité qui couvre les frais qu'elle prend à sa charge : Vacations des guides, Convention de location....

Concernant les animations locales, la Maison du Tourisme reverse intégralement les recettes des animations confiées.

A noter que le nombre de personnes accompagnées en visite guidée est toujours en hausse.

## Cela se traduit en chiffres comme suit:

- **Nombre de personnes accueillies en groupe: 5 061 (3 841 en 2015)**
- **Nombre de personnes accueillies pour les animations locales: 1 746 personnes**
- **14 restaurants travaillent avec la Maison du tourisme** (répartis sur le territoire)
- **12 partenaires touristiques travaillent régulièrement avec la Maison du Tourisme** (dont Nancy Tourisme, Maison de la Mirabelle, LER, les hôteliers, le réseau Gîte de France, les associations des pêches...)
- **20 conventions de dépôt/vente boutique** : associations du territoire
- **+ de 200 visites guidées sur l'année**
- **17 partenaires locaux visibles dans notre boutique**

## Démarche qualité

Un dossier de candidature a été déposé auprès de la Préfecture en vue de l'obtention du classement en 2<sup>ème</sup> catégorie de l'Office de Tourisme. La démarche a abouti en Janvier 2017.



## **• Accompagnement de projets**

La Maison du Tourisme a travaillé en partenariat étroit avec les acteurs porteurs de projet :

- Centenaire des 3 américains tombés le 3 novembre 1917 (événement et signalétique) 2015/2017



- Labellisation Tourisme et Handicap du ponton pêche à Baccarat (projet portée par la ville) 2016/2017

• Balades nautiques (billetterie et suivi du montage du projet)



- Itinéraires Vélo-route/voie-verte avec conception de support cartes, et de produits touristiques (travaux 2016/2017), en partenariat avec la Maison du département.
- Accompagnement d'acteurs privés en lien avec les priorités LEADER et les Communautés de Communes.

## **• Lien avec les institutions et partenaires :**

Un travail en réseau et d'échanges continu a été conduit avec les partenaires suivants :

- Comité Régional du Tourisme,
- Meurthe et Moselle Tourisme, le Conseil Départemental 54,
- Offices de Tourisme de Nancy, Terre de Lorraine, St Dié des Vosges, 2 Sarre Tourisme, fédération régionale des Offices de Tourisme
- Fédération départementale de pêche,
- Gites de France 54 et Clévacances 54/88.

## 3.4 Mobilité

### • Poursuite de la mise en œuvre du service de transport à la demande TEDIBUS



Pour rappel, le TEDIBUS est un service de transport à la demande zonal, organisé selon trois secteurs géographiques et avec une flotte de trois minibus acquise par le PETR en 2012.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les tarifs sont les suivants : 3 € un trajet aller, 4 € un trajet aller-retour.

Après avoir connu une augmentation continue de plus de 38% de la fréquentation entre 2012 et 2015 pour atteindre en 2015 une moyenne de 557 voyageurs transportés/mois, une stabilisation a été observée en 2016 avec un nombre moyen de **533 voyageurs transportés/ mois**. Le taux moyen de regroupement par trajet reste élevé (**3,5 voyageurs/ trajet**). Le fonctionnement du TEDIBUS reste cependant toujours hétérogène selon les bassins de vie :

- Sollicitation du TEDIBUS toujours élevée sur le secteur du Sânon,
- Fréquentation en hausse sur le secteur de l'Est Lunévillois suite à l'élargissement du bassin de ramassage notamment pour la ligne de marché de Baccarat
- Fréquentation hétérogène sur le Sud-Ouest lunévillois selon les bassins de vie : le TEDIBUS reste sollicité sur la Mortagne alors qu'il l'est peu sur le Bayonnais ou sur le Val de Meurthe

La gestion du service a été conduite dans le cadre d'une enveloppe budgétaire contrainte et maîtrisée, sans avoir réalisé notamment de campagne de promotion du service.



Le coût global d'exploitation du service a baissé en 2016 de 30% par rapport à 2015 suite au renouvellement du marché en décembre 2015 et au changement de prestataire Transport. Une augmentation de la part des recettes commerciales est à noter, cette part étant passée de 9% à 17,5%.

## • Engagement d'une réflexion à l'échelle du PETR pour la création d'une éventuelle Autorité Organisatrice de la Mobilité Durable (AOMD)

Dans un contexte de réforme territoriale avec une redistribution des compétences en matière mobilité, en articulation étroite avec les études conduites par le SCOT Sud 54, le Pays a saisi l'opportunité d'engager une réflexion approfondie sur l'évolution des politiques de mobilité à l'échelle du PETR. Cette réflexion s'est également inscrite en phase avec la politique de la CC du Lunévillois conduite à renouveler son marché sur les transports à l'horizon 2018.

Avec le soutien de l'Etat, le Pays a donc engagé à partir d'avril 2016 une étude stratégique avec le bureau d'étude MENSIA pour :

- ✂ Identifier les besoins et les flux de mobilité à l'échelle du Pays
- ✂ Etudier les enjeux organisationnels, juridiques et financiers liés à la création potentielle d'une Autorité Organisatrice de la Mobilité durable

Un comité de pilotage réunissant des représentants de chaque intercommunalité a piloté cette étude qui a débouché fin 2017 sur le projet de mise en place d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour définir une nouvelle offre de services à la mobilité intégrant transports en commun et mobilités alternatives à l'automobile (covoiturage, modes doux...), étudier les modalités opérationnelles de mise en place d'une AOMD et accompagner les collectivités dans la mise en place éventuelle d'une nouvelle politique de mobilités avec deux configurations possibles :

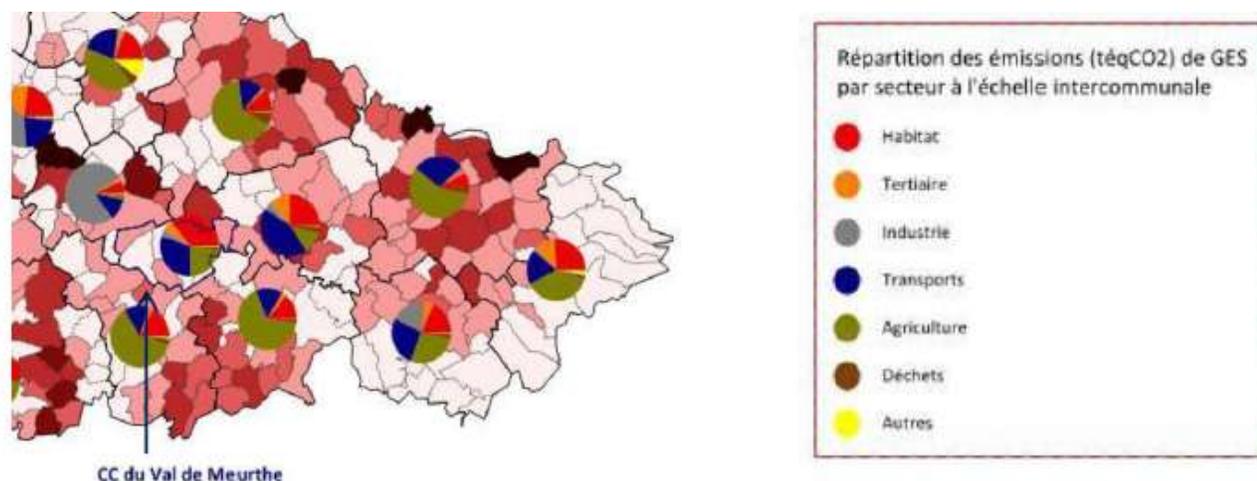


- La CC du territoire de Lunéville à Baccarat conserve sa compétence Transport et définira une nouvelle offre de service adaptée à son nouveau périmètre. Le transport à la demande TEDIBUS ne concernerait alors que les territoires ruraux du PETR sur un bassin d'environ 36 000 habitants. Son fonctionnement et son financement seront remis en question.
- Le PETR se dote de la compétence Transport et définit une nouvelle politique des mobilités portée par une future AOMD qui resterait à créer.

### 3.5 Transition écologique et énergétique

#### • **Projet de mise en place d'une plateforme locale de rénovation énergétique**

En cohérence avec l'orientation stratégique du projet de territoire « Devenir un territoire de référence en matière de transition énergétique », le Pays a répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par L'ADEME et la Région pour la mise en place de plateformes locales de rénovation énergétique de l'habitat. L'enjeu de cet AMI est notamment d'accélérer le rythme des rénovations énergétiques pour atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2020 en matière de réduction des consommations énergétiques et d'émissions de gaz à effet de serre. Pour y parvenir, l'ADEME et la Région ont souhaité soutenir les territoires volontaires pour expérimenter la généralisation à plus grande échelle de la rénovation énergétique des bâtiments dans l'habitat privé.



Avec plus de 40,6% de la consommation totale, le secteur de l'habitat représente la principale source de consommation d'énergie sur le territoire Lunévillois. Une part importante de logements anciens et plutôt énergivores (69% du parc date d'avant 1975) couplée à un revenu moyen des ménages parmi les plus faibles de la Région Lorraine contribue à renforcer l'exposition du territoire au risque de précarité énergétique.



Conscients de ces enjeux, les élus du PETR ont décidé de répondre à l'AMI par une délibération du comité de pôle prise le 22 mai. Un dossier de candidature a été déposé le 22 juin 2016. Il a été retenu en octobre 2016.

- D'avril à juin 2016, un important travail de collecte et de synthèse des données sur les thématiques de l'habitat et de l'énergie a été réalisé en lien avec les services de l'Etat, de l'Ademe, avec l'EIE du Lunévillois et avec les territoires pour dresser un état des lieux des politiques de l'habitat et des consommations énergétiques à l'échelle du Pays. Un bilan de l'offre de services en matière de conseil énergétique et un état des lieux de la filière socio-économique locale a également été dressé. Un travail d'échanges à travers le réseau régional a permis de bénéficier du retour d'expériences des premières plateformes opérationnelles en Lorraine, en Alsace ou au niveau national.

Sur la base de ces éléments, l'offre de services en direction des particuliers et des socioprofessionnels de la future plateforme de rénovation énergétique du Lunévillois a été élaborée. Deux objectifs prioritaires sont fixés :

- \* Inciter les propriétaires de logements anciens à s'engager dans un projet de rénovation énergétique ambitieux en bénéficiant d'un accompagnement renforcé et sur mesure
- \* Accompagner la montée en compétences des acteurs socio-professionnels afin qu'ils soient en capacité de répondre à la demande

L'accompagnement renforcé des particuliers passera notamment par un partenariat renouvelé avec Lorraine Energies Renouvelables pour consolider les moyens alloués à l'Espace Info Energie. La valeur ajoutée de la plateforme passera aussi par une visite énergétique gratuite qui sera systématiquement proposée à tout ménage souhaitant engager un projet de rénovation énergétique.

Dans le cadre des objectifs fixés en partenariat avec l'ADEME, la plateforme prévoit d'accompagner 660 ménages dans un projet de rénovation énergétique et d'atteindre un volume de 510 logements rénovés d'ici à 2019, dont 23% avec un niveau de performance BBC. Ces données intègrent les projets soutenus par l'ANAH dans le cadre des programmes « Habiter mieux » ou des OPAH portées en partenariat avec les collectivités.

L'Ademe apporte sur trois ans un soutien forfaitaire de 135 000 € à l'animation de la plateforme et 50 €/logement rénové. La région soutient à hauteur de 25 000 € le lancement de la plateforme.

### **La signature du contrat de ruralité a permis de pouvoir déposer deux dossiers :**

- **Dépôt d'un dossier de candidature à l'appel à projet « Territoires à énergie positive pour la croissance verte »**



En parfaite adéquation avec les actions déjà engagées sur la mobilité et avec la réflexion conduite sur la création d'une éventuelle Autorité Organisatrice de la Mobilité Durable (AOMD) à l'échelle du PETR, le Pays a déposé un dossier de candidature en novembre 2015 à l'appel à projet ministériel « Territoires à énergie positive pour la croissance verte » portant sur les trois projets d'actions suivants :

- \* Installation d'un réseau de 10 bornes de recharge pour développer l'électromobilité
- \* Acquisition d'une flotte de bicyclettes et vélos à assistance électrique pour soutenir le développement des modes doux
- \* Constitution d'un fonds de travaux pour soutenir les opérations de rénovation énergétiques dans l'habitat privé en lien avec la plateforme de rénovation

Le dossier de candidature a été accepté en décembre 2015 et devrait donner lieu à la signature d'une convention avec le Ministère de l'Environnement début 2017.

Cette démarche s'inscrit en complémentarité avec celle du Territoire de Lunéville à Baccarat déjà labellisé « TEPCV » en 2015.

- **Dépôt d'un dossier de candidature à l'appel à projet ministériel sur les projets alimentaires territorialisés en articulation avec Département de Meurthe et Moselle**

Dans le cadre d'une démarche multi partenariale coordonnée par le Département de Meurthe et-Moselle, le PETR a déposé un projet d'action pour soutenir le développement des circuits alimentaires à l'échelle du pays et soutenir notamment l'accessibilité des personnes les plus fragiles à une alimentation de qualité.

La démarche est coordonnée à l'échelle du bassin Sud 54 par le



Département qui portera un diagnostic de l'offre et de la demande à cette échelle pour notamment évaluer les flux, l'organisation des filières et étudier les solutions logistiques pertinentes pour approvisionner la RHD. Les Pays et CC partenaires du projet déclineront à

l'échelle de leur territoire une approche plus spécifique liée à une thématique ou à un projet structurant porté par une intercommunalité.

A partir d'un recensement des initiatives locales en cours sur le Lunévillois, le PETR soutiendra notamment le développement d'actions pilotes permettant de favoriser l'accès, la découverte et de susciter une nouvelle relation entre producteurs et consommateurs pour contribuer à la valorisation des produits locaux et à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

## 3.6 Services à la population

### **• Etude du potentiel de développement des bistrots de Pays et des initiatives associatives à l'échelle du Pays**

Le Conseil de développement a accueilli pendant 5 mois une étudiante pour son stage de Master. Une mission comprenant deux volets lui a été confiée.

#### **1<sup>er</sup> volet : étude du potentiel de développement des Bistrots de Pays**



En s'appuyant sur le label national du réseau des Bistrots de Pays, une enquête a été conduite auprès des établissements recensés sur le Lunévillois. Sur une première liste de 40 adresses, 15 RDV ont pu être pris avec des cafés et 8 RDV avec des communes intéressées. Le label Bistrot de Pays implique le respect d'une charte avec des critères à respecter : adhésion au réseau, ouverture à l'année, organisation d'animation et proposition de services variés.

5 établissements se sont montrés intéressés par le dispositif mais ont exprimé certaines interrogations sur les contraintes liées au label. Le secteur semble confronté à des difficultés pouvant constituer des freins à l'engagement dans une telle démarche : problème de mise aux normes des équipements, de transition reprise... Les acteurs ont cependant exprimé le souhait de vouloir travailler en réseau sur différents sujets : revitalisation des commerces de proximité. Dans le cadre d'une réflexion plus approfondie, l'étude de faisabilité des bistrots de Pays pourrait être éventuellement reprise à une échelle plus large, inter Pays par exemple, dans le cadre d'une dynamique de coopération touristique entre Pays.

#### **2<sup>eme</sup> volet : développement des initiatives associatives et pistes de coopération**

Faute d'avoir pu établir un inventaire actualisé des associations actives sur le Pays, une enquête a été exploitée sur la base des 66 questionnaires retournés concernant essentiellement des associations sportives (34%), culturelles (19%) d'éducation populaire (12%) ou de loisirs (9%). Elles s'estiment être des acteurs essentiels pour l'animation de la vie locale et sont prestataires de services auprès de la population ou partenaires des

collectivités pour 36,5% d'entre elles. Les résultats qualitatifs de l'enquête montrent que les associations du Lunévillois sont confrontées comme ailleurs principalement aux problématiques suivantes : baisse des financements, problème de renouvellement des bénévoles, manque de moyens humains ou matériels. 43% des répondants seraient prêts à travailler dans un cadre de coopération sur divers sujets : mutualisation de moyens humains, matériels ou financiers, mutualisation de compétences... Les associations membres d'une fédération le font déjà. Il pourrait être utile de s'appuyer sur les réseaux et savoir-faire déjà existants.

## • Santé

Le Pays du Lunévillois et le Centre Psychothérapique de Nancy ont signé début 2016 une convention afin de développer les missions du Conseil Local en Santé Mentale (CLSM) sur l'ensemble du territoire. L'objectif du CLSM est de partager les compétences de chacun (élus, médecins, travailleurs sociaux...) et de travailler dans un esprit de complémentarité sur un même territoire en vue d'améliorer la prise en charge et l'orientation du public en souffrance psychique. Plate-forme de concertation et d'actions, le CLSM contribue à la mise en œuvre des politiques prioritaires en matière de santé mentale en réponse aux problématiques locales. Il participe à l'harmonisation de l'offre de soins sur le territoire, à l'accès et au maintien dans le logement des personnes vulnérables repérées comme telles, à la lutte contre l'exclusion des personnes souffrant de troubles psychiques et à la promotion du bien-être pour la population en général. Pour développer ces différents axes, ont été recrutées une coordinatrice à mi-temps : Catherine ROUGER (psychologue) et une secrétaire à 1/4 temps : Nathalie GONFRAY, mises à disposition par le Centre Psychothérapique au PETR.



**• Soutien à la création d'activités, Insertion des jeunes et lutte contre les violences conjugales, création et décentralisation de spectacles vivants**

Le PETR a renouvelé en 2016 les conventions annuelles préexistant auparavant avec les associations intervenant à l'échelle du Pays pour rendre des services utiles en matière de création d'activités (convention avec [IPL](#)), d'insertion socioprofessionnelle des jeunes de moins de 26 ans (convention avec la [Mission Locale](#)), de lutte contre les violences conjugales (convention avec le [CIDFF](#)) et création et décentralisation de spectacles vivants (convention avec la [Mérienne](#) du Théâtre de Lunéville).



## 4. Revue de Presse

### Retour sur 2016



### Articles Est Républicain

Mercredi le 13 Janvier 2016  
***Les Lacs de Pierre-Percée***



Vendredi le 19 Février 2016  
***Pays du Lunévillois Tourisme, DOB et transports au menu du comité du PETR Le soutien aux lacs acté***



Samedi le 02 Avril 2016  
***Tourisme Préparation de la saison d'été Les visites à thème reconduites***



Samedi le 14 Mai 2016  
***Tourisme en pédale douce***



Dimanche 15 Mai 2016  
***Loisirs Les remarquables sites du Pays des Lacs mis en valeur Label pêche à Pierre-Percée***



Vendredi le 20 Mai 2016  
***Déménagement***



Dimanche le 05 Juin 2016  
***Baccarat Efficacité, lisibilité et reconnaissance***



Dimanche le 12 Juin 2016  
***Pays du Lunévillois Le conseil de développement a validé le projet de territoire du PETR. Un label bistrots de pays ?***



Jeudi le 14 Avril 2016  
***Un nouveau visage***



Vendredi le 16 Septembre 2016  
***Santé L'unité de psychologie médicale (UPM) de la ville ferme pendant trois mois pour travaux Soins psychiatriques : 18 lits à venir***



Mardi le 18 Octobre 2016  
***Covoiturer dans le Lunévillois***



Mercredi le 02 Novembre 2016  
***Laronxe L'attractivité du Lunévillois***



Jeudi le 10 Novembre 2016  
***Le CPN se recentre***



Mercredi 14 décembre 2016  
***Le contrat de ruralité signé***

